

Mot du Maire - *Gerig ar maer*



Chères loperhetoises, chers loperhetois,

Les épisodes d'intempéries récents exposent plusieurs administrés à des situations difficiles, notamment en raison d'inondations localisées.
Les services municipaux sont mobilisés quotidiennement sur le terrain afin de gérer au mieux l'écoulement des eaux pluviales dans ce contexte particulier et de limiter les désagréments.
Les travaux d'aménagement du bourg au niveau du Fogot connaissent actuellement des retards en raison des conditions météorologiques marquées par de fortes pluies et des vents soutenus.
Ces évolutions climatiques constituent un défi majeur pour l'avenir auquel l'ensemble des collectivités devront faire face.
La commune reste attentive à l'évolution de la situation et remercie les habitants pour leur compréhension et leur coopération.
Par ailleurs, les travaux de la salle omnisports, pour la partie réalisée en régie, ne sont pas encore achevés. Les équipes poursuivent leur intervention.
Ensemble, nous continuons à faire évoluer notre commune pour qu'elle reste un lieu de vie agréable et sécurisé pour chacun.

Nathalie GODET

Conseils municipaux en bref… *Kuzul-kêr, berr ha berr …*

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet. Cet article est simplement une information résumée sur les points évoqués et votés.

Conseil municipal du 3 novembre 2025

Présentation au conseil municipal de la Société publique Locale « Energies Renouvelables » CAPLD par Mr Le Gall
EN PREAMBULE : Madame La Maire informe que :

- Les travaux du bourg sont lancés / La tranche 1 au niveau du Fogot est en cours.
- Bruno Salaun adjoint aux finances a débuté le travail budgétaire.
- Devant l'absence de DGS en poste, c'est Mme Le Maire qui procédera aux entretiens annuels du personnel avec l'accord des agents.
- La municipalité a sollicité notre coordinatrice de jeunesse de territoire afin de travailler un projet pédagogique autour du repas et du temps méridien de nos élèves, ceci dans la continuité des actions menées comme l'amélioration de la qualité des repas, lutter contre le gaspillage, l'établissement d'une convention avec Véolia pour valoriser nos biodéchets par méthanisation.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association CNRL (urgence pour moteur cassé et moteur volé).
Accord de signature de la convention concernant les soins aux animaux accidentés de maître inconnu ou défaillant.
Accord sur la participation financière de la commune pour la mutuelle des agents (25e/ agent /mois).
Approbation du barème de remboursement des frais kilométriques.
Vente de terrain ; Rue Feunteun an Ivern et Route de Keradennec.
Dénominations des rues : Lotissement Park Talec ; Rue Simone Veil, Rue Robert Badinter.

Conseil municipal du 15 décembre 2025

EN PREAMBULE : Madame Le Maire informe que :

- La commune va se doter du même outil que la CAPLD pour la gestion des plannings des agents, logiciel KELIO.
- Une personne a été recrutée pour le poste de DGS et prendra son poste à compter du 1er février 2026.
- Votes à la CAPLD : renouvellement de la convention de nos écoles de musiques.

Finances :

- Présentation du débat d'orientations budgétaires.
- Approbation du prix de revente de l'électricité photovoltaïque des bâtiments communaux.

Approbation du partenariat pour le fonctionnement coopératif de la politique éducative locale sur le territoire du Pays de Daoulas et signature de la convention.
Accord sur la convention pour la gestion des zones de mouillages et d'équipement sur Rostiviec et Kersanton.
Cession gratuite parcelles C1651 et 1779 Guernevez et D1995 Coatreziou .
Vente d'un délaissé communal rue René Goubin : 35m2 et 56m2.

Conseil municipal du 26 janvier 2026

EN PREAMBULE : Mme Le maire informe que :

- Les conditions météorologiques impactent fortement nos organisations au sein des services techniques.
- Le secrétariat mutualisé avec Landerneau pour l'école des musiques ne va plus se poursuivre. Il sera repris par un agent communal après une formation.
- La commune va bénéficier de l'intervention d'un ergonome pour l'ensemble des services.
- Votes à la CAPLD : Le service Ribin' ad a été modifié. Le service est proposé tous les jours et ouvert aux adolescents dès 12 ans.

Attribution de la maitrise d'œuvre pour la construction d'un boulodrome au cabinet d'architecture Toenn associé au bureau d'études Idéa.
Approbation de la convention SDEF rénovation mât lanterne lotissement Parc Mesmanic.
Accord pour les demandes de subventions concernant :

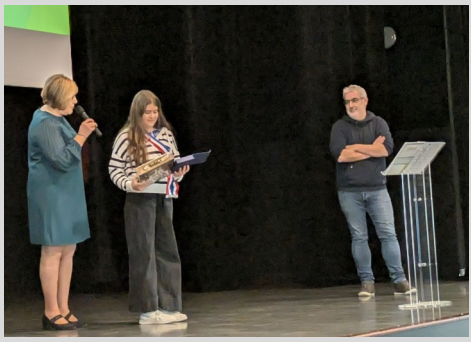
- Le projet de la viabilisation d'un terrain communal afin de pourvoir proposer un lieu aux associations.
- L'installation d'allées piétonnes dans le parc du Fogot.
- La tranche 2 de l'aménagement du bourg.
- La construction d'un boulodrome.

Approbation de la convention de groupement : lutte contre les déchets abandonnés.
Agents communaux : Accord sur l'attribution de bons cadeaux de 60€ aux 60 agents pour 2025 et sur le contrat d'assurance des risques statutaires.

Vœux du maire

La cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée le samedi 3 janvier 2026, le premier samedi du mois de la nouvelle année comme cela se pratique depuis 2021. Cette année encore, nous avons invité plusieurs personnes et associations sur scène afin de mettre en lumière les réussites marquantes et les engagements forts pour la commune.
Voici les personnes et les associations récompensées après l'année 2025 :

- Jeanne VALETTE, 11 ans, accompagnée sur scène par son professeur de CM2 de l'école Tabarly, Mr Aurélien CHEVALIER. Jeanne a obtenu la deuxième place du concours national de Mathématique Pangea. C'est à l'initiative du Professeur que la classe de CM2 a participé à ce concours national.



- L'association Naturel L, pour son implication et la mobilisation organisée pour le nettoyage de nos grèves.
- L'association « Pierrot Thérèse » pour son implication dans la valorisation du patrimoine maritime local avec le retour dans notre port de Rotiviec du François Monique, coquiller de 1935 qui fut la propriété d'un pêcheur loperhetois.
- Mr Stéphane PELIZZA, moniteur fédéral et entraîneur à l'Armoric Boxing Club de Loperhet, champion de Bretagne dans la catégorie Vétérans en 2025 et sélectionné pour le championnat de France de 2026.



- Les bénévoles qui participent à l'entretien de nos 54 Km de circuits de courses et de randonnées sur la commune. Certains font partie de l'association de randonneurs de l'Amicale Laïque et d'autres s'impliquent dans le comité sentiers au côté de Bruno SALAUN, Adjoint au maire.



- Joël BEYOU pour avoir obtenu le prix de champion de France de chien de Troupeau. C'est avec Paddy, une femelle border collie de 6 ans 1/2, issue d'une lignée de chiens de travail renommée, que Joël BEYOU a remporté ce championnat.

Nathalie Godet

Finances : budget communal 2026 + résultat 2025

Le travail sur le budget communal pour l'année 2026 est en cours. Les chiffres présentés ici constituent une **première transmission d'information** aux habitants, afin de donner une vision globale des priorités et des principales orientations.
Certaines données sont encore en cours de consolidation et feront l'objet d'une validation définitive après la finalisation du travail technique et comptable. Cette communication vise uniquement à informer, en toute transparence, avant la prochaine période électorale.

Les recettes communales correspondent aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat, aux subventions obtenues et enfin aux recettes obtenues via nos services communaux.

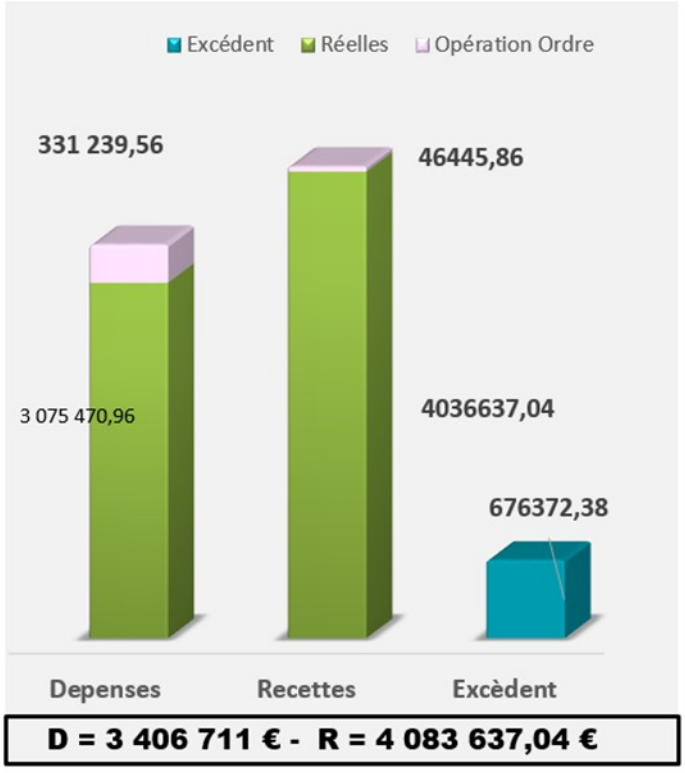
Les dépenses communales correspondent aux charges salariales pour nos agents dans les différents services, au fonctionnement de ces mêmes services, aux indemnités des élus et aux travaux courants d'entretien sur la commune = Section de Fonctionnement

Les investissements correspondent aux gros travaux entrepris sur la commune (pour 2025, les travaux au Fogot dans le cadre du projet d'aménagement et d'embellissement du bourg, la salle omnisport, les voiries, l'installation d'une pompe à chaleur au CNRL, etc….) = Section d'investissement.

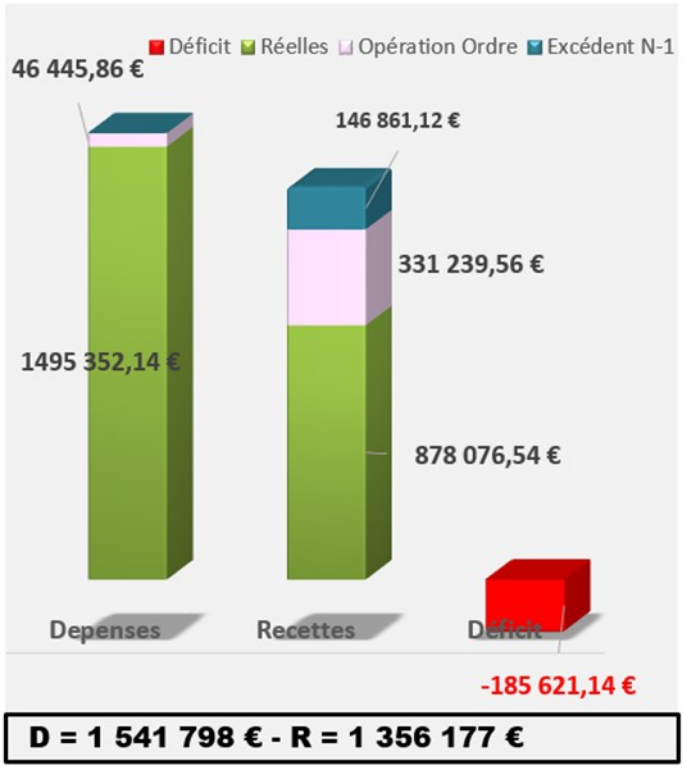
Les recettes d'investissement correspondantes aux aides obtenus, à la vente de foncier communal ou encore à l'épargne de fonctionnement basculé les années précédentes.

Le budget de la commune s'équilibre pour le prévisionnel de 2026 :

- **en section de fonctionnement 3 708 297,00 €**
- **en section d'investissement à 2 740 247,00 €**



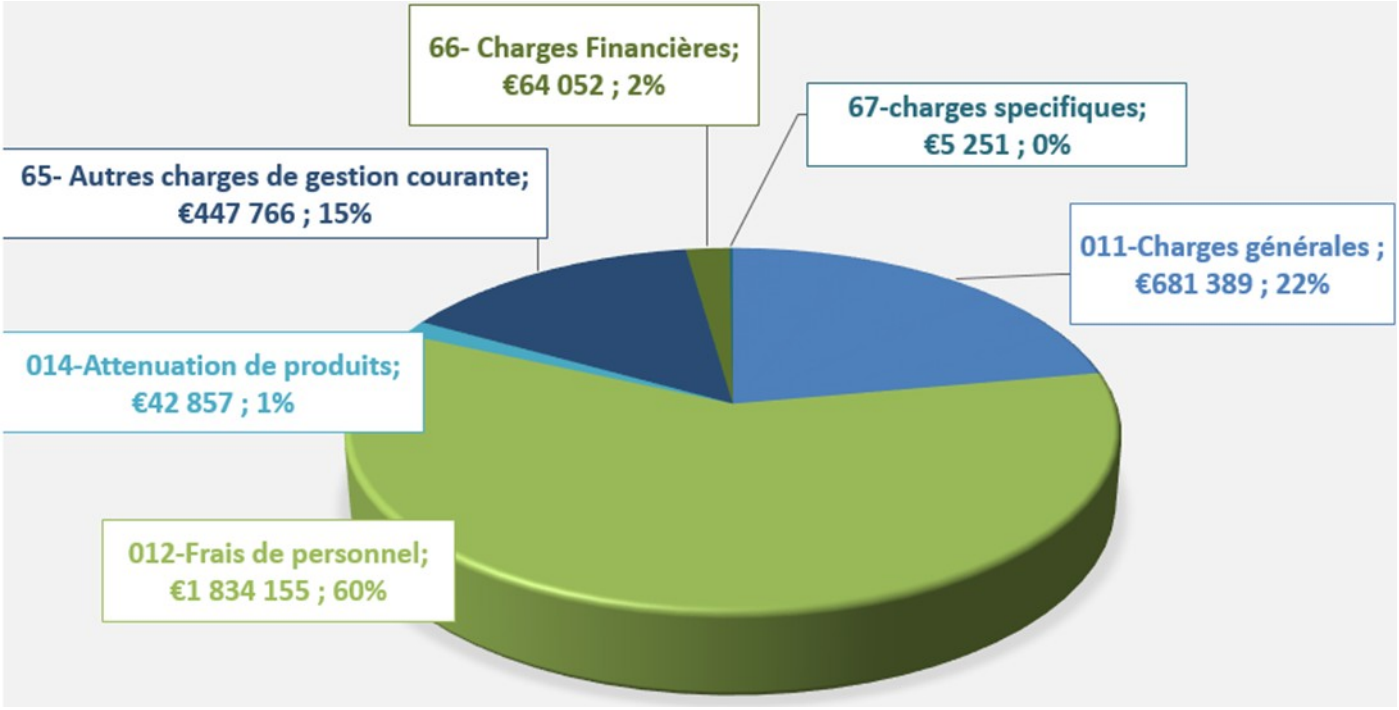
FONCTIONNEMENT 2025



INVESTISSEMENT 2025

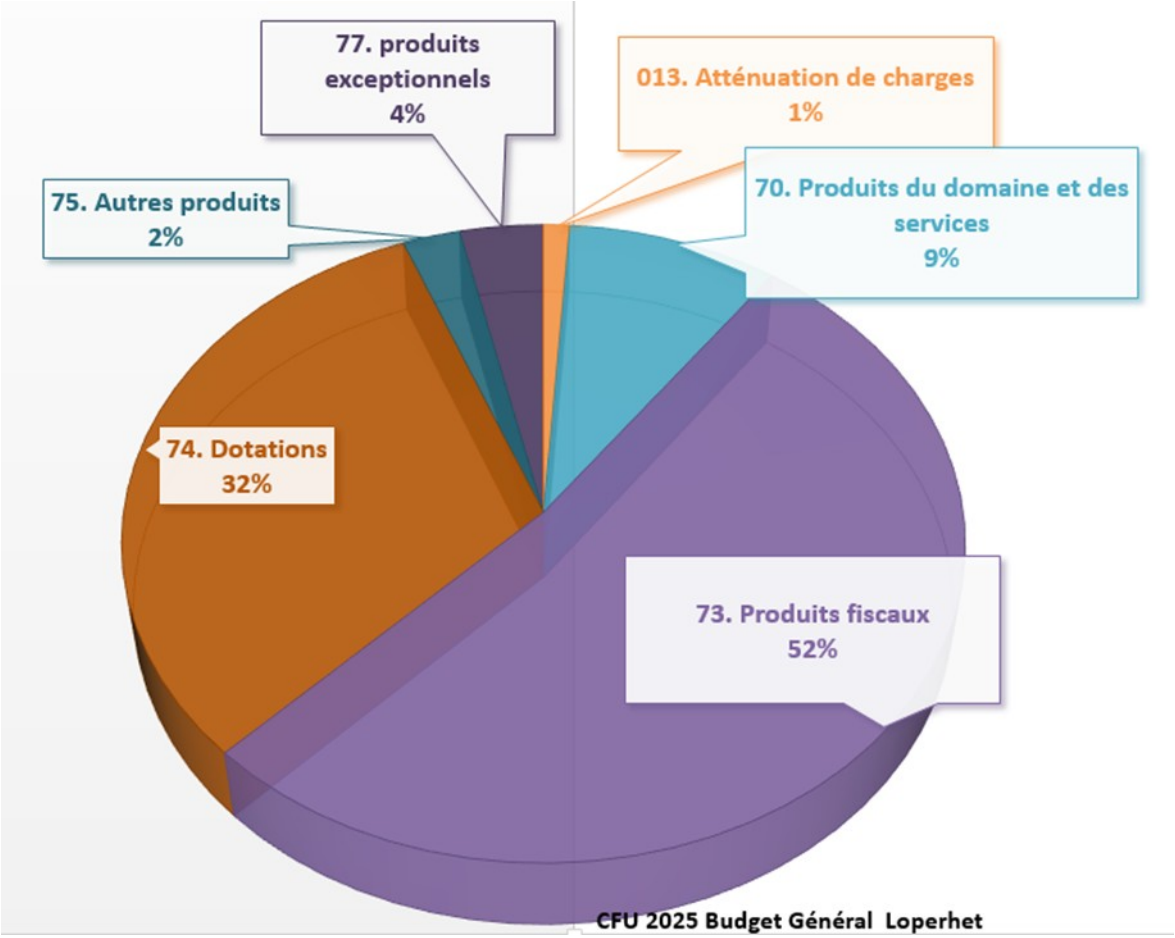
Nous dégageons la somme de 676 372,38 € qui pourra être consacrée aux investissements futurs.

Le solde négatif d'investissement de – 185 621,14 € correspond à des subventions non encore perçues pour les investissements réalisés.

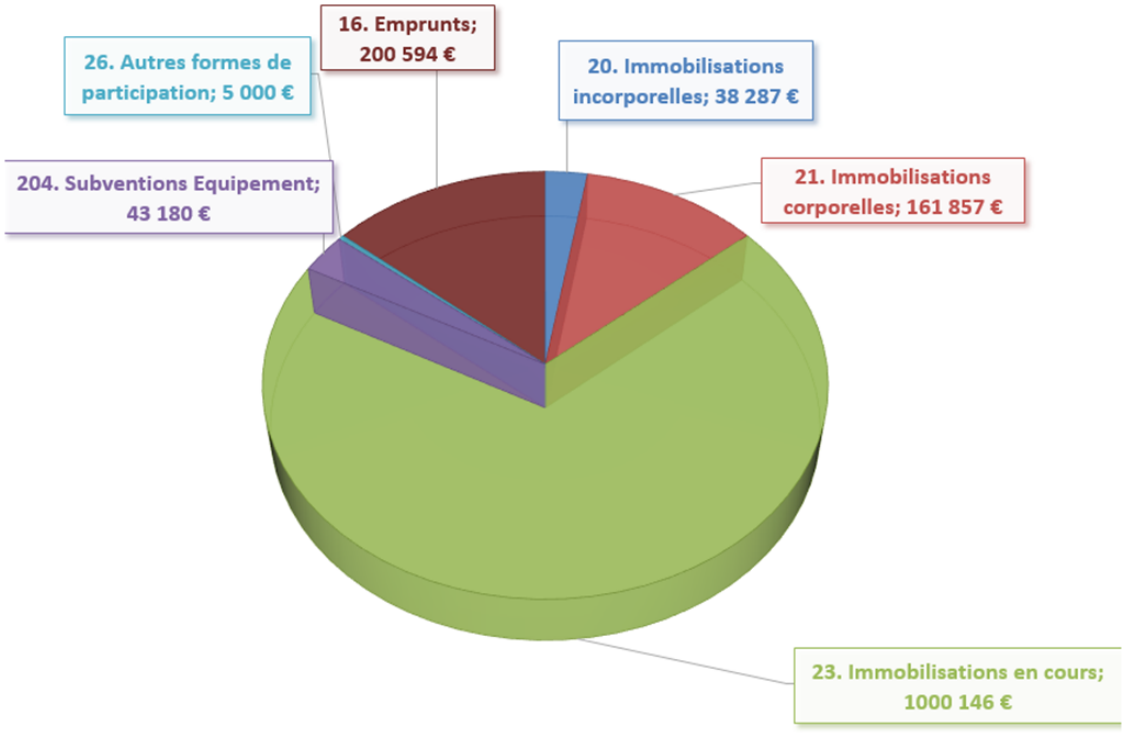


Dépenses de Fonctionnement = 3 075 470,96 €

A noter que nous récupérons également des recettes à postériori via les communes partenaires pour nos structures intercommunales du Pays de Daoulas. Ces recettes viennent réduire le taux de 60 % de frais de personne affichés.

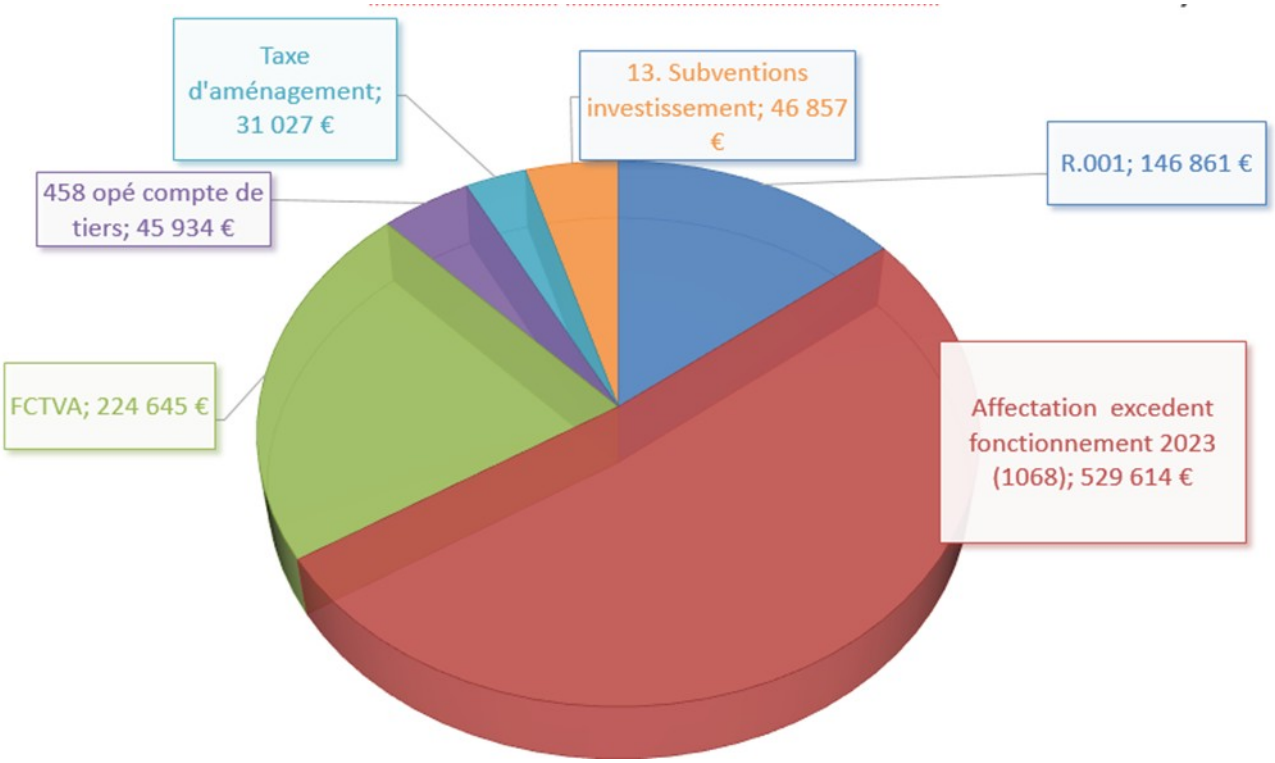


Recettes de Fonctionnement = 4 036 637,04 €



Dépenses d'investissement = 1 541 798 €

Immobilisations incorporelles = licences, logiciels, frais de développement….
Immobilisation corporelles = terrains, matériel technique, locaux….
Les **immobilisations en cours** correspondent à des **dépenses d'investissement déjà engagées** pour des projets **non encore terminés.**

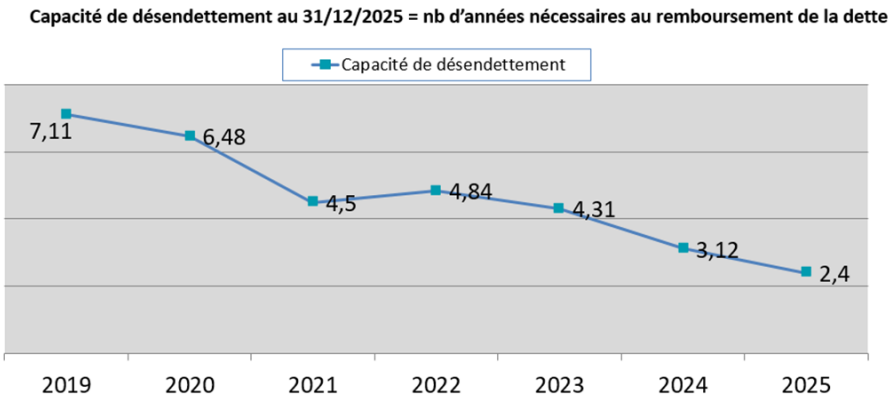


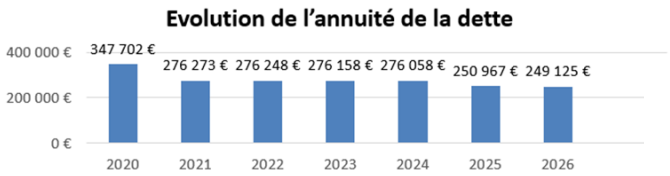
Recettes d'investissement = 1356 177€

FCTVA = Fonds de Compensation pour la TVA remboursé par l'Etat à la collectivité pour rembourser une partie de la TVA payée sur les dépenses d'investissement (équipements, travaux, construction, rénovation).
Produits de cession = vente de biens communaux.
Affectation excédent fonctionnement = reversement du solde positif des recettes de fonctionnement pour financer les investissements afin de réaliser des projets sans recourir à l'emprunt.

CAPACITE DE DESENTETTEMENT au 31 décembre 2025 : nous arrivons à 2 ans ½

La **capacité de désendettement** permet d'évaluer **combien d'années la commune mettrait pour rembourser sa dette** si elle utilisait **tous ses revenus d'investissement pour cela.**





- **Capacité de désendettement 2025 = 2,40**
- **CAF Brute = 864 839€**
- **Caf Net = 664 245 €**

Annuité capital emprunt/CAF brute doit être inférieure à 50/60 % = 23,2%

La commune poursuit sa politique budgétaire avec pour objectif la qualité des services et le maintien d'un cadre de vie agréable pour tous les habitants.

Cérémonie du 11 novembre





La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en partenariat avec nos associations patriotiques et les militaires de la base aérienne de Loperhet. Mr Jean Cariou, Président de l'UNC, et Mme Le Maire ont procédé à la lecture des textes officiels.
Les enfants des écoles ont participé à la cérémonie avec des lectures de textes préparés dans leurs classes respectives.
Les enfants du Conseil Municipal des jeunes ont quant à eux lu le texte du Président du Département devant la Flamme de la mémoire. Une fois encore, les loperhetois étaient présents en grand nombre pour cette commémoration et ce souvenir collectif de mémoire.

Nathalie Godet

Hommage à Mr Serge SURAW

C'est avec tristesse que nous informons la population du décès de Mr Serge SURAW, Président de l'Association des plaisanciers sur la ZMEL du Vern.



Ce monsieur a été l'interlocuteur privilégié entre la commune et les utilisateurs des berges de l'Elorn pendant plusieurs années. Son investissement a été précieux pour nous tous.

Nous nous associons à la peine de sa famille.

Bal country



C'est avec 162 danseurs et danseuses que le Trimaran a accueilli son premier bal Country. Organisé par le CCAS de Loperhet et animé par Chipies Ouest de Dirinon, la soirée fut très agréable.
Indépendamment de la convivialité cela a permis de récupérer 850€ au-delà des subventions annuelles qui sont versées par la commune au CCAS.

Catherine Guengant

Le spectacle de Noël - 20 décembre 2025



Cette année, ce sont deux adorables chats, Félix et Croquette, qui ont animé le spectacle de Noël avec leurs incroyables aventures. Durant l'histoire, ils ont volé au secours du Père Noël, bien embêté par un ours polaire qui bloquait la porte de sa maison, l'empêchant ainsi de partir pour sa tournée des cadeaux. Après une série d'aventures palpitantes, pleines de rebondissements et de rencontres incroyables, le Père Noël a enfin été libéré et a pu distribuer les cadeaux aux enfants du monde entier, lors de la magique nuit de Noël. À la fin du spectacle, le Père Noël et Mme Noël sont venus offrir des bonbons aux spectateurs et poser pour quelques photos souvenirs.

Pascale Le Bot

Les tracteurs illuminés



Le 23 décembre dernier, les Jeunes Agriculteurs ont organisé leur traditionnelle parade de Noël, un événement très attendu chaque année par les loperhetois.

De nombreux spectateurs enthousiastes se sont rassemblés le long de la rue principale pour admirer ce spectacle féerique. Quelle surprise de découvrir une moissonneuse-batteuse enguirlandée, des fusées d'artifice jaillissant d'une remorque, ou encore le Père Noël juché sur un quad !
Près de 25 tracteurs sont venus de toutes les communes environnantes (St Thonan, Tréflevenez, Dirinon, Le Tréhou, Landerneau…) pour offrir ce moment magique et festif.

Ce fut un moment fermidable !

Pascale Le Bot



Feu d'artifice



Cette année, le tirage du feu d'artifice n'a pas pu être calé comme d'habitude avec le spectacle de Noël pour cause de vents forts.
C'est donc quelques jours plus tard, le 26 décembre, que près de 1 000 spectateurs sont venus admirer le feu d'artifice de Noël. En attendant le tirage, c'est avec plaisir que les élus ont préparé et servi le chocolat et le vin chaud offerts par la mairie.
Le spectacle était magnifique.
Les loperhetois ont pu admirer les fusées filer vers le ciel et illuminer celui-ci de beaux scintillements colorés. Merci à Christophe, Nicolas et Arnaud pour avoir offert le lait frais et merci à Loperhet and co pour avoir offert des bonbons aux spectateurs.

Pascale Le Bot

FOCUS générations - Nos anciens

TAOL BANN war ur rummad - hor re gozh

Journée de convivialité



Décembre a été l'occasion, comme chaque année, de réunir nos aînés pour la journée de convivialité offerte par le CCAS de Loperhet. 101 personnes étaient présentes dont les deux doyens de la journée : Mme Calvez Anne Marie, 95 ans et Mr Cariou André, 93 ans. La journée s'est achevée vers 17 heures après quelques pas de danse au son de la musique du groupe Absym.
Pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer au repas, 78 colis ont été prévus. Une distribution s'est faite autour d'une collation dans la salle du conseil le samedi matin pour certain et une distribution a été organisée dans les Ehpads ou à domicile pour nos aînés ne pouvant plus se déplacer.
Petite information qui n'est pas des moindres : il doit faire bon vivre dans notre commune car nous avons 3 centenaires sur Loperhet dont une dame qui a le bel âge de 102 ans.

Catherine Guengant

FOCUS générations - Nos jeunes

TAOL BANN war ur rummad - hor re yaouank

Ecole Eric Tabarly

Chers parents, chers nouveaux arrivants,
Il est important de communiquer dès que possible les noms de vos enfants qui souhaitent intégrer l'école Eric Tabarly à la rentrée 2026 (à l'adresse mail du directeur : ec.0291188J@ac-rennes.fr).
En effet, le calcul des effectifs pour l'étude de potentielles fermetures de classes se fait maintenant. Chaque inscription compte !
Les portes ouvertes de l'école auront lieu **le vendredi 6 mars de 17h à 19h** sous le préau de l'école maternelle. Nous serons heureux de vous y recevoir en tant que parents d'élèves élus et répondre à vos questions.
En espérant vous rencontrer nombreux.

Parents d'élèves élus (PEE) de l'école Éric Tabarly

Les Marmouzig : la nature au quotidien



Les Marmouzig ont choisi de travailler autour d'un projet éducatif innovant qui place **la nature au cœur du quotidien des enfants**.



Ce projet propose aux tout-petits de vivre des expériences riches et variées en extérieur, dans le respect de leur rythme et de leurs besoins. L'espace extérieur de la crèche devient ainsi un véritable lieu d'exploration : observer, toucher, sentir, grimper, expérimenter… autant d'actions essentielles au développement global de l'enfant.

Parmi les temps forts du projet, la **cuisine de la gadoue** occupe une place centrale. Dans cet espace de jeu libre, les enfants manipulent des éléments naturels comme l'eau, la terre, le sable ou les feuilles. Ils inventent, transvasent, mélangent, développant à la fois leur imagination, leur motricité et leur langage.

Les enfants participent également à des **sorties régulières en forêt**, tout au long de l'année. Ces moments privilégiés leur permettent de découvrir la nature au fil des saisons, de développer leur curiosité. La forêt devient un espace d'émerveillement, d'aventures et d'apprentissages.

Pour accompagner cette démarche, les professionnelles des Marmouzig ont pu bénéficier d'une **formation spécifique inspirée de la Forest School**.

À travers ce projet, la micro-crèche affirme une vision éducative tournée vers le bien-être, l'autonomie et le respect de l'environnement.

Ecole Sainte-Brigide : les élèves sur la scène de l'Opéra de Rennes

Les portes ouvertes de l'école Sainte-Brigide auront lieu le samedi 21 mars, de 9h à 12h.

À cette occasion, l'équipe enseignante sera présente pour accueillir les familles, faire découvrir l'école, présenter les projets pédagogiques et répondre à toutes les questions.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial et découvrir la vie de l'établissement.



FLASH Assos - *TAOL LAGAD war ar c'hevredigezhioù*

Le Pierrot-Thérèse

Des nouvelles de notre association Le Pierrot-Thérèse et de notre petite armada.



Le François-Monique a pris ses quartiers d'hiver à Pont-Callec, il se repose en attendant le retour de la belle saison.

L'Arvor se refait une santé dans le hangar de l'association des 'Chantiers de l'Aulne' à Port Launay, une équipe solide de nos bénévoles s'en occupe.



Confection du corps mort sur le port de Rostiviec.

Quant au Jean-Yves, il piaffe d'impatience en face du Café de l'Ancre pendant que le petit Courlick est en attente de travaux dans l'ancien CNRL.

Une poignée de bénévoles s'attelle maintenant à la construction d'un corps mort de 3 tonnes destiné à accueillir le François-Monique dans la baie de Pors Donn où chacun pourra l'admirer.

Notre association remplit l'ensemble des conditions nécessaires pour être reconnue d'intérêt général à caractère culturel au regard des dispositions relatives au mécénat, et peut donc délivrer des certificats de déductibilité fiscale pour les dons qu'elle reçoit.

Nous poursuivons donc nos démarches auprès des commerçants locaux et diverses entreprises et banques.

En attendant les beaux jours… Contact : pierrot.therese5817@gmail.com - Gérard Guennou - 0682191835.

AR REDADEG

La Redadeg passera à Loperhet
le 12 mai 2026 vers 00 heures.
10e édition - 2226 km partout en Bretagne

C'est quoi la Redadeg ?

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous. Les familles, jeunes et moins jeunes, enfants, parents et grands-parents, courent ensemble.

L'enjeu est de transporter un message en breton à travers la Bretagne, sans s'arrêter et le grand gagnant est la langue bretonne.

L'événement mobilise des milliers de personnes à travers les cinq départements bretons et génère un enthousiasme communicatif.

Les kilomètres sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, aux associations...

c'est-à-dire à toute personne privée ou morale souhaitant contribuer à l'événement et apporter son soutien à la langue bretonne. Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale.



Le succès immédiat de l'événement s'est confirmé au fil des éditions, générant une croissance continue et importante autant sur la distance du parcours que sur le montant des sommes collectées.

La commune participera à l'événement, nous avons acheté un kilomètre. Les habitants sont invités à venir courir ou encourager les coureurs.

Tremen a raio ar redadeg dre Loperc'hed d'ar-n 12 a viz
Mae 2026 tro 00 eur.
10vet Redadeg - 2226 km e pep lec'h e Breizh

Petra eo ar Redadeg ?

Ur redadeg a-bep-eil eo, evit an holl hag evit ar blijadur. N'eus taol-kaer ebet d'ober, maout ebet da c'hounit. Dont a ra an tadoù ha mammoù gant o bugale, an dud-kozh gant o bugale-vihan, ar re yaouank gant o mignoned, da redek 100 pe 1000 m, an holl a-gevret.

An holl troet war-zu un dra hepken : ambroug dougerien ar vazh-test, hag ar c'hemenn e brezhoneg a zo enni, hep distag, hag an trec'h eo trec'h an holl, ar skoazell roet gant ar bobl d'ar brezhoneg. Bodañ a ra miliadoù a dud e pevar c'horn ar vro ha spegus eo al laouenidigezh !

Gwerzhet e vo ar c'hilometradoù d'an dud, d'ar strollegezhioù, d'an embregerezhioù, d'ar c'hevredigezhioù, da lâret eo d'an nep a fell dezhañ kemer perzh en darvoud a-benn skoazellañ ar brezhoneg. An hanter eus ar gounidoù az aio da arc'hantiñ rouedad ar skolioù Diwan. An hanter all a sikouro kevredigezhioù da implij, diorren ha treuzkas ar brezhoneg er gevredigezh a-vremañ.

Berzh kentañ an darvoud, leun a levenez hag a startijenn, a chom a-hed ar bloavezhioù. Dibaoe an hini kentañ a ya an darvoud war-gresk.

Kemer a raio perzh ar gumun, prenet eo bet ur c'hilometr ganeomp. Pediñ a reomp an annezidi da zont da redek ganeomp pe da zont da reiñ nerzh d'ar rederien.

PARade : Propositions Artistiques en Rade de Brest



PARade poursuit la diffusion des arts à Loperhet et dans le Pays de Landerneau-Daoulas par l'organisation d'événements. Après la déambulation festive dans les rues de Loperhet en juin dernier pour la fête de la musique, l'association a organisé le 7 février une nouvelle soirée spectacle au Trimaran en partenariat avec Nature L. A travers humour et émotions, petits et grands ont plongé dans les univers envoûtants des compagnies « Portés Disparus » et « Qualité Street ». Le spectacle de marionnettes « la petite galerie du déclin », à l'humour décapant, nous a fait rire de la fin du monde. Avec le spectacle « Jogging », nous avons voyagé dans le temps.

Plus de 250 spectateurs ont répondu présents pour partager des moments explosifs, drôles et poétiques. La restauration sur place entre les deux spectacles a permis de partager un moment de convivialité aux saveurs authentiques et locales.

L'aventure se poursuivra à l'arrivée du printemps avec deux représentations pour les petits enfants et leur famille : « Mes Anges : la langue des oiseaux », spectacle musical chanté à partir de 6 mois, et « Le grand petit chaperon rouge », conte clownesque à partir de 3 ans.

Plus d'infos sur les prochaines dates et lieux sur facebook, association PARade ou par mail : asso.parade29@gmail.com

Les séances de Ping adapté





En conformité avec sa démarche d'ouverture à tous, le tennis de table de Loperhet a mis en place des séances de Ping adaptées. Elles ont lieu le mercredi matin de 10h à 11h30, dans notre salle spécifique.
Ce créneau est ouvert aux personnes en situation de handicap mental ou psychique.
Un groupe d'environ 5 personnes du foyer Laborit qui fait partie des Genêts d'or participe régulièrement aux séances. Au programme : activités ludiques, coordination, jeux, échanges, Ping, et bien sûr, bonne humeur !
L'encadrement est assuré par Gilbert, ancien éducateur spécialisé et encadrant qualifié dans plusieurs sports, mais qui est également joueur et bénévole du club.
Merci à lui et bravo aux participants qui sont toujours très motivés.

La soirée « Loperhet Night Fever » est de retour !



Après une première édition réussie, la soirée Night Fever revient au Trimaran le **samedi 14 mars 2026**, à partir de 21h30.

Pour l'occasion, nous vous invitons à ressortir vos tenues des années 70, 80 et 90. Le déguisement est plus que bienvenu pour se replonger ensemble dans l'ambiance rétro de l'époque.

Entrée : 15 € (une consommation incluse)
Accès : Réservé aux personnes majeures

On vous attend avec impatience pour partager ce moment sur la piste de danse !

L'association Loperhet and co

Dates à retenir - *dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ*



- Lundi 9 mars : conseil municipal à 19h.
- Vendredi 13 mars : Les Marsoins « Un moment pour soi » - place du Glanvez de 10h à 12h30.
- Dimanche 15 mars : 1er tour des élections municipales.
- Dimanche 22 mars : 2nd tour des élections municipales.
- Mardi 12 mai : passage de « La Redadeg ».

Un peu de notre histoire - *Un diverrañ eus hon istor*

LOPERHET, MA COMMUNE - 7 - Après le Concordat !

« Le **4 juillet 1813,** la paroisse de Loperhet est dépourvue de prêtres au grand préjudice de son église et de ses habitants qui sont obligés d'aller au loin chercher l'office divin les jours de fête et les dimanches et qui se voient, à leurs derniers moments, privés des secours consolants de la religion. La délibération du conseil autorise le trésorier à louer une maison disponible, dans l'espoir d'obtenir un desservant »

Le **25 décembre 1832,** Le Conseil ayant reçu différentes plaintes sur l'abus qui s'est introduit au sujet de la location des bancs et chaises de l'église, veut remédier au dommage qui en résulte. Tous les membres réunis ont arrêté à l'unanimité ce qui suit :

1. Toute chaise ou banc appartenant à l'église sera de 2 francs par an.
2. Les personnes qui fourniront leur chaise ne paieront que 1 franc par an.

Le **6 décembre 1863,** Sur autorisation de Mgr l'Evéque, le Conseil s'est réuni et les membres consultés ont été d'avis à l'unanimité que la fabrique pouvait accepter le legs de Mme Marie - Françoise Labous, veuve de Jean - Baptiste Tanquetay, aux conditions portées à l'article 2° de son testament ainsi concu :

« Je payerai à la fabrique de Loperhet dans les six mois qui suivront mon décès ,une somme de 2.000 fr. pour l'entretien des tombes de ma famille et l'insertion de mon mari, moi et la famille Labous dans la prière nominale qui se dit à l'église de la dite commune, tous les dimanches, à l'issue de la grande messe. »

Le **6 décembre 1872,** Le Conseil délibére sur le projet de reconstruction du presbytère. Tous les membres du Conseil admettent l'urgence de procurer au clergé une habitation suffisamment grande, dans les conditions ordinaires de salubrité et de bon état d'entretien

« La maison n'est pas saine ; la cave est pleine d'eau aux 2/3 la moitié de l'année, et par suite la salle et la cuisine sont toujours humides. Les chambres elles-mêmes, la maison étant en contre-bas du jardin, ne présentent que des plafonds, des planchers et des cloisons couverts de moisissure ; la santé la plus robuste ne saurait supporter l'air vicié. »

Aux yeux du Conseil, le presbytère de Loperhet ne réunit donc aucune des conditions que demande la plus modeste habitation offerte à un clergé paroissial ; aussi déclare-t-il à l'unanimité que cette maison est à reconstruire et qu'il vote volontiers, malgré les achats à faire pour les besoins du culte, la somme de 4.717 francs 20, pour l'exécution des travaux d'une reconstruction. (**en photo le nouveau presbytère, remplacé par Steredern**)



Prochain trimestre dans votre « ZOOM », la suite de l'histoire de la commune : Les évènements notables aux 19 et 20e siècles

Jean Yves Gallic

Les élus du groupe Loperhet, je choisis



C'est avec une profonde tristesse que le groupe LJC a dit adieu à Yann Kervella en janvier 2026. Il avait rejoint la liste « Loperhet, Je choisis » lors des municipales de 2020 et s'est engagé durant près de six ans avec sérieux et humanité. Sa présence et sa disponibilité ont marqué notre collectivité, notamment lors de la gestion des conséquences de la tempête Ciaran.

Yann fut également à l'initiative du dispositif « Participation Citoyenne », mené avec la gendarmerie, afin de renforcer la vigilance et la solidarité entre habitants.

Au-delà de son mandat, nous retenons un homme de conviction et de dévouement, dont le souvenir restera présent dans nos pensées.

Les élus du groupe Loperhet Ensemble

Ce mandat s'achève. En tant qu'élus de la minorité, nous avons exercé notre rôle avec sérieux, conviction et responsabilité en soutenant les projets utiles à notre commune et en exprimant, à chaque fois que cela paraissait nécessaire, notre point de vue et parfois notre désaccord.

Nous avons parfois regretté que nos propositions ne trouvent pas toujours l'écoute que nous aurions souhaitée et que le dialogue entre majorité et opposition reste trop souvent formel. La démocratie locale gagne pourtant à s'enrichir de la pluralité des points de vue.

Nous tenons à remercier les habitants qui nous ont fait confiance et qui ont échangé avec nous tout au long de ces années.

Nous vous souhaitons une belle année marquée par la santé, la solidarité et la confiance en l'avenir.

n°01-2026

« ZOOM sur Loperhet » est édité par la commune de Loperhet.

Directrice de la publication : Nathalie GODET

Impression : Bureau 2000 Plougastel-Daoulas

Diffusion : Exemplaires distribués à domicile

Crédits photo : Mairie de Loperhet

Tirage : 1810 exemplaires